

# Synthèse

Magazine municipal N°108 - Décembre 2022



# SOMMAIRE

- P. 3 ÉDITO
- P. 4 ÉTAT CIVIL / EN BREF
- P. 5 DERNIÈRES SEMAINES EN IMAGES
- P. 6 SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE
- P. 7 VIDÉOPROTECTION
- P. 8 RECENSEMENT
- P. 10 CADRE DE VIE
- P. 12 COLIS SOLIDAIRE
- P. 13 ARMÉE
- P. 14 PRESSE QUOTIDIENNE
- P. 15 MÉDIATHÈQUE
- P. 16 ROUTE DE NOËL
- P. 17 NOUVEAUX COMMERCES ET SERVICES
- P. 18 CHÂLONS AGGLO
- P. 19 AGENDA

[www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr)

## INFOS PRATIQUES PÔLE PUBLIC

4, rue du Maréchal Joffre.  
Parking de 50 places

### LA MAIRIE

- Lundi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi, de 9h à 12h ;
  - Du lundi au vendredi, de 14h à 17h ;
  - Fermeture le mardi matin.
- Téléphone : 03 26 66 10 44  
Fax : 03 26 66 57 10

### LA MÉDIATHÈQUE

- Du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h et de 14h à 17h30 ;
  - Samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h.
- Téléphone : 03 26 66 57 07  
[mourmelon-le-grand-pom.c3rb.org](http://mourmelon-le-grand-pom.c3rb.org)

### LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Sur rendez-vous.  
Téléphone : 03 26 66 10 44

### LA POLICE MUNICIPALE

Permanence en mairie, sans rendez-vous.  
Le vendredi de 14h à 15h.

### LA MISSION LOCALE

Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois, de 14h30 à 16h.  
Téléphone : 03 26 68 54 02  
Courriel : [contact@ml-chalons.fr](mailto:contact@ml-chalons.fr)

### L'ASSISTANTE SOCIALE DU DÉPARTEMENT

Sur rendez-vous, le jeudi de 10h30 à 16h.  
Téléphone : 03 26 60 85 09

### LE CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

Accès par le parvis, puis par la porte blanche à droite.  
Les mercredis de 9h à 11h30.

Magazine d'information édité par le Service Communication de la Ville de Mourmelon-le-Grand - 4, rue Joffre - CS 400 21 - 51400 Mourmelon-le-Grand.

Directeur de la publication : Pascal Jaloux

Rédaction : Mathieu Roussel

Photos : Basalt Architecture, CAPCIA-51eRI,

501e RCC, Guy Mauuarin, Inéo Equans

Conception - réalisation : Gaëlle Charles

Impression : Le Réveil de la Marne

N° ISSN : 2609-1585

Imprimé sur du papier certifié PEFC

COMMENT RECEVOIR «SYNTHÈSE»  
Synthèse est distribué dans les boîtes aux lettres des Mourmelonnais. Si vous ne le recevez pas, vous pouvez le signaler à l'accueil de la mairie ou par mail ([contact@villedemourmelonlegrand.fr](mailto:contact@villedemourmelonlegrand.fr)). Vous pouvez aussi vous le procurer dans tous les lieux publics de la ville ou le consulter sur le site internet de la ville [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr).





## NE NOUS EMPÊCHONS PAS DE VIVRE

Il y a un an, nous envisagions l'année nouvelle avec optimisme. En effet, la sortie de la crise sanitaire semblait être à portée de main. Mars 2022 aura été marquée par la guerre qui sévit à la porte de l'Union Européenne. Les conséquences qui en résultent et le dérèglement climatique que nous vivons au quotidien sont autant de facteurs anxiogènes auxquels nous avons été et sommes confrontés.

La hausse des prix, notamment ceux de l'énergie, impacte l'ensemble de la société, citoyens, entreprises et collectivités. Nous sommes certainement à un tournant où nos habitudes devront être changées, avec au premier plan, la nécessité qui s'impose à toutes et à tous de prendre en compte l'inéluctable sobriété énergétique. Outre ces changements d'habitude, ce tournant doit nous amener à plus de solidarité. Mais cela ne doit pas nous empêcher de vivre même si c'est différemment.

Aussi, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous d'excellentes fêtes de fin d'année et vous présente tous mes voeux pour 2023.

Pascal JALOUX,  
Maire de Mourmelon-le-Grand

# ÉTAT CIVIL

## NAISSANCES

Avec nos vœux de santé et de prospérité  
aux nouveau-nés et nos félicitations aux parents

**30 mai**, Maëlo-Eugény de Guillaume Offret et Marie Clopon

**21 août**, Zoé de Jérôme Pierrot et Lorène Gaspard

**8 septembre**, Aimée de Anthony Mismac et Marion Lepointe

**16 septembre**, Ava de Gaetan Fremaux et Samantha Deguillage

**1<sup>er</sup> octobre**, Teanihere de Moehau Pito et Kahaia Torohia

**11 octobre**, Mya et Albane de Tanguy Hospice et Virginie Cunha

**13 octobre**, Aliénor de Guillaume Porché et Angélique Falaise

**21 octobre**, Sasha de Alix Sinnan et Emilie De Brouwer

**2 novembre**, Tepaturua de Terenui Pihahuna et Reine Teriiteporouari

## MARIAGES

Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur

**1<sup>er</sup> octobre**, Tom Grosbon, étudiant et Audrey Detourbe, directrice de centre de loisirs et périscolaires

**22 octobre**, David Bocart, ingénieur informaticien et Florence Arnould, aide-soignante

**29 octobre**, Samuel André, ingénieur et Léocadie Jaloux, ingénieure

**12 novembre**, Vincent Minana, fonctionnaire et Coralie Calmier, assistante ressources humaines

## DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

**11 septembre**, Eric Jacquemart, dans sa 55<sup>ème</sup> année

**29 septembre**, Colette Aubert épouse Castres, dans sa 88<sup>ème</sup> année

**19 octobre**, Emilienne Fourt veuve Bleuse, dans sa 90<sup>ème</sup> année

**2 novembre**, Bernard Detrez, dans sa 67<sup>ème</sup> année

## EN BREF

**Accueil de loisirs** – La prochaine session de l'ALSH se déroulera pendant les vacances d'hiver, du lundi 13 au vendredi 17 février (5 jours) et du lundi 20 au vendredi 24 février (5 jours). Inscription à la semaine avec 3 formules possibles : la journée avec temps méridien (restauration collective sur place), la journée sans temps méridien ou l'après-midi uniquement. Les inscriptions se dérouleront du lundi 16 au vendredi 20 janvier : soit en ligne sur l'espace famille Inoé (paiement en carte bancaire uniquement), soit en mairie sur rendez-vous uniquement (tous moyens de paiement sauf carte bancaire). Renseignements au 03 26 66 79 48 ou sur [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr).

**Colis des aînés** – À destination des habitants de plus de 70 ans, le colis de Noël sera distribué par les élus municipaux le samedi 10 décembre dans la matinée.

**Don du sang** – La prochaine collecte de sang aura lieu le mardi 21 février, de 15h30 à 19h30, à la salle Louisiane. Les stocks sont faibles, l'Établissement Français du Sang appelle donc à la mobilisation de tous. Pour pouvoir donner : avoir entre 18 et 70 ans, peser plus de 50 kg et se sentir en forme. Réservez votre créneau horaire en ligne sur <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>. Renseignements au 03 26 49 33 00.

**Fermetures** – La mairie et la médiathèque seront exceptionnellement fermées les samedis 24 et 31 décembre.

**Fibre optique** – Le réseau de fibre optique est ouvert à la commercialisation depuis le 24 octobre pour une majeure partie de la commune (la partie nord de la ville ne le sera qu'à partir du 19 dé-

cembre prochain). Afin de bénéficier de débits internet inégalés, chacun peut librement souscrire un abonnement auprès de l'un des 12 fournisseurs d'accès à internet utilisant le réseau Losange. Rappelons que l'entreprise Losange est chargée de la construction et de l'entretien du réseau fibre mais qu'elle n'a de vocation commerciale. Plus d'informations au 03 68 67 30 00 ou sur [www.losange-fibre.fr](http://www.losange-fibre.fr)

**La Poste** – Depuis le 5 décembre, le bureau de Poste de Mourmelon-le-Grand a adopté de nouveaux horaires d'ouverture, à savoir : du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le samedi de 9h à 12h. Fermeture le lundi. Renseignements au 36 31.

**Propreté et sécurité** – Les riverains sont chargés d'entretenir les abords de leurs habitations. Cela comprend : le balayage du caniveau, le désherbage, le ramassage des feuilles mortes et des détritiques, mais aussi le dégagement de la neige ou du verglas, ainsi que l'épandage de sel ou de sable pour éviter tout risque de chute.

**Recensement** – Le recensement de la population programmé par l'Insee se déroulera du jeudi 20 janvier au samedi 19 février. Deux possibilités pour se faire recenser : sur internet (recommandé) ou par papier. Afin de vous remettre les documents, un agent recenseur, muni d'une carte officielle, se présentera à votre domicile durant cette période. Nous rappelons que cette opération de statistique est rendue obligatoire par la loi et que nul ne peut s'y soustraire. Renseignements auprès de Mathieu Roussel, coordinateur communal, au 03 26 66 57 08.

**Sapeurs-pompiers** – Le 11 septembre dernier, la Ville était partenaire de l'événement « Mourmelon'On Fire » organisé par l'amicale des sapeurs-pompiers. Les bénéficiaires ont été reversés à l'association des Œuvres des Pupilles de France qui assure un soutien financier et moral à tous les enfants dont le parent sapeur-pompier (professionnel, volontaire ou militaire) est décédé en ou hors service commandé, ainsi qu'aux sapeurs-pompiers et leur famille dans le besoin. Bravo à tous !

**Seniors en action** – La municipalité propose des séances d'activité physique pour les habitants de la commune âgés de plus de 60 ans. Celles-ci se dérouleront les mardis après-midi, du 17 janvier au 23 juin 2023, en intérieur et/ou en extérieur. Ce service est totalement gratuit mais le nombre de places est limité. Un certificat médical d'aptitude à la pratique physique doit être fourni avant la première séance. Inscriptions jusqu'au mardi 10 janvier. Renseignements au 03 26 66 10 44.

**Stationnement** – Nous rappelons que le stationnement devant un garage est une pratique interdite et passible d'une amende de 35 €, que vous soyez le propriétaire des lieux ou non (article R.417-10 du code de la route). En effet, la voie publique appartient à tous les citoyens, qui doivent être égaux devant la loi. Si les forces de l'ordre sont souvent clémentes à cet égard, la tolérance n'est pas pour autant systématique.

**Vœux** – La cérémonie des vœux pour la nouvelle année aura lieu le vendredi 20 janvier à 18h30 au centre culturel Napoléon III.

# DERNIÈRES SEMAINES EN IMAGES



1) 17 septembre : inauguration du projet Micro-Folie. 2) 18 septembre : festival «Itinéraires» proposé par le Conseil Départemental de la Marne. 3) 18 septembre : Sport en famille. 4) 19 septembre : réunion d'information sur la fibre optique. 5) 21 septembre : présentation de la commune aux différents chefs de corps de la Garnison. 6) 27 septembre : journée escapade et gastronomie auboise pour les aînés de la commune. 7) 30 septembre : participation d'une équipe municipale composée d'élus et d'agents à la course « Courir pour eux ». 8) 30 septembre : salle comble pour le spectacle d'Élie Semoun. 9) 7 octobre : des projections ont été proposées dans le cadre du festival international de cinéma, War On Screen, organisé par la Comète de Châlons-en-Champagne. 10) 17 octobre : plusieurs petits travaux de voirie ont été opérés dans la commune. 11) 11 novembre : 104<sup>e</sup> anniversaire de l'Armistice du 11 novembre 1918. 12) 16 novembre : plantations d'arbres au lotissement du Buisson Filot 2.

# ÉNERGIE

## La sobriété énergétique est de rigueur

*Le changement climatique ne cessant de s'accroître, la transition énergétique est plus que jamais devenue une priorité. En parallèle, le choc induit par la guerre en Ukraine a entraîné une flambée durable des prix des matières premières obligeant le Conseil municipal à prendre certaines mesures « d'urgence » mais aussi à engager plus rapidement les réformes envisagées.*

Depuis plusieurs années déjà, la Ville de Mourmelon-le-Grand a mis en place une démarche volontariste afin de maîtriser sa consommation d'énergie et son impact environnemental.

En effet, bien avant de faire face à la crise traversée actuellement, la municipalité a multiplié les actions en ce sens. Citons, entre autres, l'augmentation de nos réserves d'eaux pluviales (utilisées pour l'arrosage des fleurs et pour le nettoyage des rues), la rénovation de l'éclairage public, le renouvellement de la flotte de véhicules municipaux (soit par des véhicules électriques ou, lorsque l'utilisation ne le permet pas, par des véhicules thermiques essence moins polluants), la dématérialisation des courriers et des actes administratifs dès lors que cela est possible ou encore la prise en compte de la performance énergétique dans les critères des marchés publics.

Mais comme expliqué en préambule, le changement climatique s'intensifie et s'accroît à un rythme sans précédent. Cet été, chacun a pu en mesurer les effets : vagues de chaleur, sécheresse généralisée, incendies inédits...

Le conflit russo-ukrainien, qui a débuté le 24 février dernier, ajoute à cela une hausse significative du prix de l'énergie et des matières premières.

Aussi, le Conseil municipal – garant de la gestion des deniers publics – a décidé de mettre en place, depuis le 1<sup>er</sup> novembre, un plan de sobriété énergétique afin de limiter la consommation énergétique, tout en maintenant la qualité des services publics auprès des Mourmelonnaises et des Mourmelonnais. En voici le détail.

### L'éclairage public

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre, l'éclairage public est éteint de 23h à 5h30. Pour des raisons de sécurité, seules les armoires électriques alimentant les artères principales sont laissées en service : rue du général Gouraud, place Georges Clemenceau, rue du maréchal Foch et rue Thiers. Il en est de même pour la zone artisanale du Tumoy. Précision : les armoires électriques alimentent plusieurs rues à la fois (exemple : l'armoire alimentant l'éclairage public de la rue du général Gouraud, permet également l'éclairage de la rue Charles de Gaulle). Il n'est pas possible de paramétrer ces armoires pour n'alimenter qu'une rue, ce qui explique que certaines portions des rues adjacentes aux voies départementales restent éclairées.



### Le pôle public

Le pôle public, qui abrite les services de la mairie, de la médiathèque, du centre communal d'action sociale mais aussi de l'école intercommunale de musique et la salle Jacques Aubert, participe également à cet effort collectif. En effet, le chauffage est d'ores et déjà plafonné à 19°C. De même, il a été décidé de mettre hors-service l'ensemble des chauffe-eaux qui équipe les sanitaires du pôle public.

### Les illuminations de Noël

Le Conseil municipal n'a pas souhaité priver les Mourmelonnaises et les Mourmelonnais de la magie de Noël. Pour autant, dans le contexte actuel, il n'apparaissait pas possible de les installer dans leur totalité. Aussi, il a été décidé de les maintenir en cœur de ville à savoir : sur la place Georges Clemenceau, sur le parvis de l'église et à l'entrée du pôle public.



### La transition énergétique

Comme indiqué précédemment, la transition énergétique est une priorité. C'est en ce sens que la Ville va entrer dans la phase des études préalables à la réalisation d'un Contrat de Performance Énergétique (CPE) sur le gymnase du Terme Hilaire. Le but ? Baisser sa consommation énergétique de près de 60%. Cela passera par l'isolation extérieure, un éclairage 100% LED, un changement du système de chauffage, etc.

De même, en 2023, la municipalité va commander un audit énergétique sur l'ensemble de son patrimoine bâti : pôle public, espace Léon Bourgeois, logements communaux, stade, ateliers municipaux, centre culturel Napoléon III et salle Louisiane. Une fois cet audit réalisé, un schéma directeur permettra l'élaboration d'un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) ayant pour but de diminuer les consommations énergétiques. En complément, une étude sur le développement de l'énergie solaire photovoltaïque pour l'ensemble de ces bâtiments sera lancée.

Le Conseil municipal remercie les Mourmelonnaises et les Mourmelonnais pour leur compréhension et les invite à se joindre à cet effort collectif.

# SÉCURITÉ

## La vidéoprotection entre bientôt en service

*Devenue indispensable, la vidéoprotection est un outil au service de la politique de sécurité et de prévention de la délinquance. Sa mise en place dans notre commune a été rendue possible grâce à la coopération entre la municipalité, la police municipale et la gendarmerie. L'installation des 7 caméras et du centre de surveillance vidéo est d'ores et déjà terminée. Leur mise en œuvre n'est désormais plus qu'une question de jours.*

### Dissuader et élucider

Le dispositif de vidéoprotection entrera en œuvre dès le mois de janvier et permettra de répondre aux objectifs suivants : prévenir les atteintes aux personnes et aux biens, dissuader le passage à l'acte mais aussi aider à l'élucidation d'affaires en s'appuyant sur l'exploitation des informations recueillies.

Son but est de sécuriser les espaces publics ainsi que tous les bâtiments communaux en instaurant le sentiment de sécurité pour les habitants de la commune.

La vidéoprotection est avant tout un outil d'investigation pour les forces de sécurité intérieure car elle apporte souvent des éléments d'information décisifs dans une enquête judiciaire ou administrative, qui n'aurait pas pu être recueillis par d'autre moyen.

### Un dispositif encadré

Le principe de fonctionnement de la vidéoprotection est simple : une caméra permet de surveiller de façon permanente, ou non, dans un espace donné. Les images sont renvoyées vers un centre de surveillance vidéo où sont exploitées les images et enregistrées durant 30 jours avant destruction automatique.



L'installation de caméras doit se conformer à la Loi (art. L251-3 du Code de la sécurité intérieure) qui précise qu'il est interdit de filmer les entrées d'immeuble ainsi que l'intérieur des maisons. À la suite de la réalisation d'un diagnostic de sécurité proposé par le « référent sureté » de la gendarmerie, le Conseil municipal a adopté la proposition d'installation suivante :



- **4 caméras VPI\*** (Visualisation de Plaques d'Immatriculation) placées aux entrées de ville ;
- **3 caméras extérieures multidirectionnelles\*\*** (sur la place Georges Clemenceau et au centre culturel Napoléon III).

\* Les caméras VPI permettent de capturer, visualiser et enregistrer les véhicules en permanence et en temps réel.

\*\* Les caméras extérieures permettent de superviser en permanence une zone complète.



## VIE COMMUNALE

### La population recensée en janvier et février

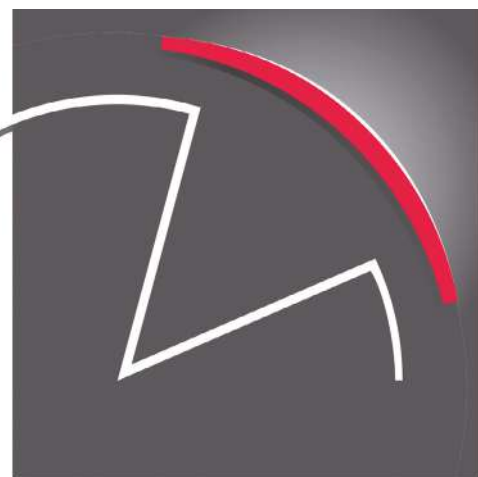
Réalisé tous les 5 ans dans les communes de moins de 10 000 habitants, le recensement de la population devait initialement être organisé au début de l'année 2022. Pour des raisons sanitaires, celui-ci a été reporté d'un an et se déroulera finalement du 19 janvier au 18 février 2023. À quoi ça sert ? Comment ça se passe ? Qui est concerné ? Éléments de réponse...

#### Le recensement, à quoi ça sert ?

Réalisé par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques), en étroite collaboration avec les municipalités, le recensement permet d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit notamment des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement, etc.

Ces chiffres permettent également à la municipalité de penser les projets de demain. Cela passe par les équipements collectifs nécessaires (écoles, gymnases, etc.) mais aussi les moyens de transport à développer, les besoins en matière de logement, etc. Ces données peuvent aussi servir aux entreprises afin de mieux connaître leurs clientèles ou encore aux associations qui souhaiteraient mieux répondre aux besoins de la population.

Enfin, point important : la participation de l'État au budget des communes directement liée aux chiffres de population donnés par l'INSEE avec l'existence de seuils. A Mourmelon, un passage sous le seuil des 5000 habitants réduirait de façon importante le montant de nos subventions. Actuellement avec une population de 5 199 habitants, le non-recensement de 4% de notre population nous ferait passer en-dessous du seuil des 5000. L'enjeu est essentiel, il va de l'intérêt de tous que ce recensement se fasse avec le plus grand des sérieux.



**Insee**  
Mesurer pour comprendre

#### Quand aura lieu le recensement 2023 ?

Le recensement se déroulera du jeudi 19 janvier au samedi 18 février 2023.

#### Concrètement, comment ça se passe ?

##### • Soit en ligne

Un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres au début du recensement. Ce dernier vous permettra d'effectuer votre recensement en ligne.

Si vous choisissez cette option (recommandée), il suffira de vous connecter au site [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr), saisir les identifiants présents sur la notice (jointe au courrier), puis remplir le questionnaire en vous laissant guider.



# Recensement de la population 2023

[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)



### • Soit à domicile

Si vous ne pouvez pas ou ne souhaitez pas répondre par internet, un agent recenseur se présentera à votre domicile. Recrutés par la Ville, les agents recenseurs disposeront d'une carte officielle avec photo, nom et prénom. Toute personne recensée est en droit d'exiger la présentation de cette carte et peut aussi vérifier son identité en contactant la mairie.

L'agent recenseur vous remettra alors :

- Une feuille de logement qui comporte des questions sur les caractéristiques et le confort du logement ;
- Autant de bulletins individuels qu'il y a de personnes vivant de façon permanente dans le foyer ;
- Une notice explicative.

Une fois remplis, vous pourrez soit remettre les documents à l'agent (qui est tenu au secret professionnel), soit renvoyer vos documents directement à la mairie ou à la Direction régionale de l'Insee.

### Qui est concerné ?

Tous les habitants sont concernés quel que soit leur lieu d'habitation : appartement, pavillon, établissement (internat, caserne, etc.), caravane... De même, les personnes sans-abri qui séjourneraient sur le territoire communal les deux premiers

jours de la collecte (les 19 et 20 janvier 2023) sont, elles aussi, concernées.

### Est-il obligatoire de répondre ?

Oui, répondre aux questions du recensement est obligatoire car l'opération est d'utilité publique (article 3 de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951). En cas de refus ou de réponses sciemment inexactes, l'article 7 prévoit une amende de 38 euros.

En revanche, nous attirons votre attention sur le fait que, bien qu'il soit obligatoire, le recensement de la population est totalement gratuit. Ne répondez pas aux sites qui vous réclameraient de l'argent.

### Comment sont traitées les réponses ?

Si votre nom et votre adresse sont effectivement nécessaires, c'est uniquement dans le but de s'assurer que vous ne soyez pas comptabilisé plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Les statistiques produites étant anonymes, toutes les réponses aux questions sont confidentielles. Comme indiqué précédemment, les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

### Un doute ? Une question ?

M. Mathieu Roussel est chargé d'encadrer la préparation et la réalisation de l'enquête de recensement. Pour les questions relatives à ce sujet, le coordonnateur communal est joignable par téléphone au 03 26 66 57 08 (du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h) ou par mail à : mathieu.roussel@villedemourmelonlegrand.fr.

# Le recensement en ligne, on a tous à y gagner !

## Comment ça marche ?

- 1** Rendez-vous sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr) et cliquez sur **Ici je réponds au questionnaire**
- 2** Saisissez vos codes d'accès personnels qui se trouvent sur la notice qui vous a été remise
- 3** Entrez ensuite les informations de votre logement qui se trouvent sur la notice
- 4** Répondez au questionnaire. Vous serez guidé à chaque étape.
- 5** Validez et c'est terminé ! **Envoyer les questionnaires**

## Des avantages pour tous

**Pour vous**

- Pas de rendez-vous avec l'agent recenseur
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie

**Pour votre mairie et l'Insee**

- Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

**Pour tous**

- Plus écologique car moins de papier
- 60% des personnes recensées ont répondu en ligne en 2020
- Un recensement moins coûteux

**TOP SECRET**

# CADRE DE VIE

## Actions et projets imaginés dans « l'esprit 4 fleurs »

Notre commune est primée pour son fleurissement depuis 2002 et labélisée « 4 fleurs » depuis 2008. Cette distinction – accordée à seulement 277 communes – n'est pas attribuée de façon définitive par le jury du Conseil National des Villes et Villages Fleuris (CNVVF). En effet, tous les trois ans, l'institution étudie à nouveau notre candidature afin de maintenir ou non ce label. Ce fut ainsi le cas en 2011, 2015, 2018 et 2021. En attendant la prochaine échéance, prévue en 2024, la municipalité poursuit ses efforts en la matière en incluant systématiquement « l'esprit 4 fleurs » dans l'ensemble de ses actions et projets. En voici quelques exemples récents.

### Engazonnement des allées du cimetière

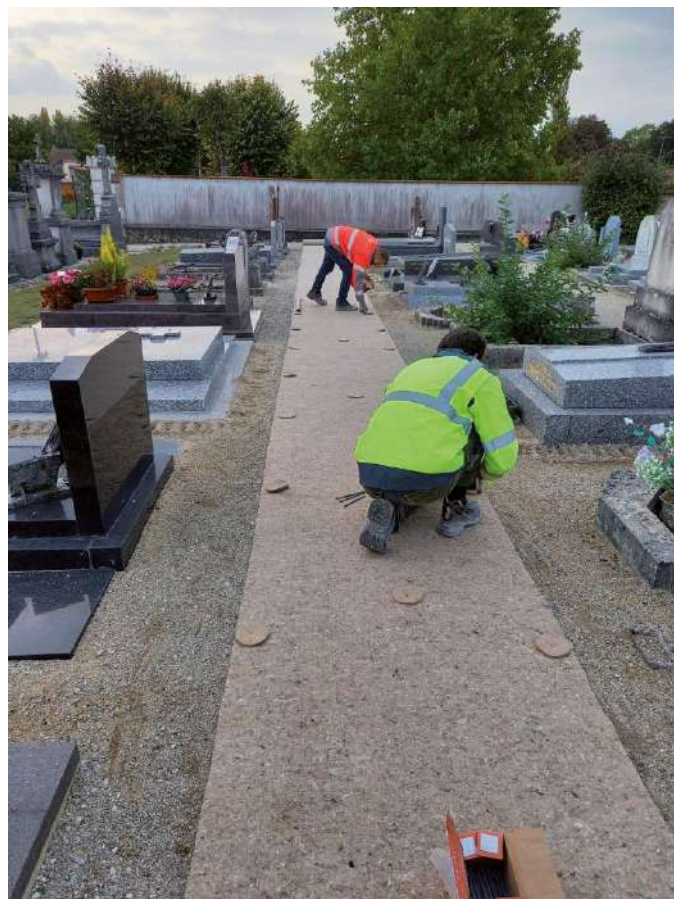
La loi Labbé interdisant l'usage de produits phytosanitaires dans les espaces verts publics évolue. Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2022, l'interdiction d'utilisation de produits phytosanitaires s'est notamment étendue aux cimetières et columbariums.

Plusieurs solutions existent pour se tourner vers un cimetière « zéro-phyto » (désherbage manuel, mécanique, thermique ou biocontrôle) mais celles-ci s'avèrent chronophages, coûteuses ou peu adaptées. Une autre alternative existe : l'enherbement. Celle-ci consiste à semer ou laisser pousser une ou plusieurs espèces de plantes dans les allées et les petits espaces entre les sépultures.

Il y a quelques années déjà, la Ville avait anticipé cette évolution et avait procédé à un essai de semis de gazon en pleine terre sur une allée. Si l'essai d'engazonnement s'est révélé concluant, sa mise en œuvre est quant à elle très contraignante compte-tenu de la nature du sol des allées du cimetière (mélange de sable et grave). Ce sol pauvre nécessite alors un travail conséquent pour permettre au gazon de bien s'enraciner en méthode de semis conventionnel.

Une autre solution pour continuer cet enherbement, mais de manière moins chronophage, a été testée. Cette dernière consiste simplement à dérouler un paillage biodégradable sur le sol en place, légèrement griffé. Ce paillage est préensemencé avec un mélange de graminées permettant d'enherber rapidement les sols, même pauvres. Ensuite, en se dégradant, le paillage apporte de la matière organique au sol. Les résultats définitifs seront visibles dans deux ans, après dégradation complète du paillage. Si ces derniers sont concluants, alors l'ensemble des allées secondaires du cimetière seront engazonnées de cette manière.

Les agents municipaux interviendront toujours pour tondre et délimiter ces allées enherbées (au produit biocontrôle ou à la binette). Enfin, il appartiendra à chacun d'entretenir écologiquement les espaces entre les sépultures ou laisser la flore spontanée se développer.



### Végétalisation du lotissement « Buisson Filot II »

Bien que quelques terrains soient toujours disponibles à la vente, les travaux d'aménagement du nouveau lotissement sont terminés. Les espaces verts et l'éclairage public sont déjà gérés par la Ville. L'ensemble des espaces et équipements publics seront, quant à eux, rétrocédés l'année prochaine, à la fin de la garantie de parfait achèvement des travaux.



Les eaux de ruissellement de voiries sont infiltrées dans des noues d'infiltrations. Ces dernières seront plantées par les services municipaux (avec des végétaux ou engazonnées pour les plus grandes). Compte-tenu de la largeur réduite, les végétaux choisis seront bas et colorés. Afin d'en faciliter l'entretien, il n'y aura pas mélange de variétés, chaque noue sera plantée avec une végétation monospécifique. Ainsi, plus de 2 000 arbustes y seront plantés.

En parallèle, afin de limiter les îlots de chaleur, 20 arbres d'alignements ont été plantés le long des rues du 8<sup>e</sup> régiment de Zouaves et Émile Parizet. Ces arbres sont de développement moyen avec une hauteur, à maturité, inférieure à 15 mètres. Aux pieds de ces derniers, toujours dans un souci d'embellissement, de biodiversité mais aussi d'entretien, les espaces verts incluront plus de 1 000 plantes vivaces qui couvriront le sol au printemps et en été.

Enfin, la municipalité aménagera un square dans le prolongement de la place Catherine Vautrin. En plus d'accueillir arbres et arbustes, cet aménagement sera principalement destiné aux familles et aux enfants, avec l'installation d'une aire de jeux et d'un but de football. Également imaginé pour accueillir les mobilités douces, un abri à vélos et 2 places de stationnement pour véhicules électriques seront aménagés. Un architecte paysagiste a été recruté pour dessiner ce futur espace de convivialité qui verra le jour en 2023.

### Renforcement des berges du Cheneu

En 2015 et 2018, les berges de l'étang ont été protégées de l'érosion et aménagées par la mise en œuvre de fagots de saule. Toutefois, cette technique écologique, permettant l'implantation de la faune aquatique, s'abîme naturellement. Aussi, il est nécessaire de recharger régulièrement ces berges avec de nouveaux fagots, ceux d'origines s'étant dégradés. Une société a donc réalisé ces travaux en septembre dernier afin de contenir les berges et éviter leur érosion.



### Opération « Nettoyons la nature »

L'opération « Nettoyons la nature » organisée par les centres E.Leclerc, réunit chaque année des centaines de milliers de volontaires de tous âges qui ont pour intérêt commun d'agir concrètement pour l'environnement. Pendant cette campagne, les participants nettoient des sites urbains ou naturels, dégradés par toutes sortes de déchets.

Le 7 octobre dernier, et comme chaque année, les élèves du collège Henri Guillaumet ont apporté leur pierre à l'édifice en ramassant près de 89 kg de déchets (20 de plus que l'an dernier).

Au total, 137 élèves y ont participé : trois classes de 6<sup>e</sup>, la classe de 6<sup>e</sup>/5<sup>e</sup> SEGPA, une classe de 5<sup>e</sup> et une classe de 4<sup>e</sup>. Douze adultes les encadraient, en complément de l'appui logistique de l'ensemble des agents des services techniques.



### De nouveaux véhicules au centre technique municipal.

Après le récent remplacement d'un vieil utilitaire diesel par un nouveau Renault Kangoo essence moins polluant, la municipalité fait encore un peu plus évoluer sa flotte de véhicules et poursuit sa politique en matière de transition énergétique. En complément d'un premier petit utilitaire 100% électrique – un Goupil G3 – le service propreté urbaine a perçu, mi-novembre, le modèle de la catégorie supérieure, à savoir un Goupil G6.

Pouvant accueillir jusqu'à 3 passagers, ce nouvel utilitaire est équipé d'un plateau incluant des ridelles et un coffre de rangement pour les outils. En outre, sa batterie de 28,8 kWh assure une autonomie de 150 km, totalement adaptée à un usage urbain et aux arrêts fréquents.



# ENTRAIDE

## « La main tendue » - Colis solidaire

*L'inflation et la précarité économique qu'elle induit ou qu'elle aggrave rendent le quotidien de plus en plus difficile pour un certain nombre d'entre nous. C'est pourquoi, dans un geste d'entraide et de solidarité, nous proposons à ceux qui le désirent de confectionner un colis solidaire à l'occasion de la nouvelle année.*

Ce colis se veut être à la fois l'expression d'une démarche solidaire et un « petit coup de pouce » à celles et ceux qui en ont besoin.

En pratique, le colis sera en carton au format d'une boîte à chaussures. Il devra être bien fermé et porter l'indication « H » pour les hommes, « F » pour les femmes, « BF » pour bébé fille, « BG » pour bébé garçon (moins de 2 ans), « EF » pour enfant fille, « EG » pour enfant garçon et « A » pour adolescent.

La composition du colis est libre, il pourra être composé d'un produit d'hygiène (savon, gel douche...), d'un produit de loisir (livre, jeux...), d'un produit alimentaire non périssable (bonbons, chocolats, gâteaux...) et pourra être accompagné d'un petit mot. Les colis seront à déposer à l'accueil de la mairie entre le 5 et le 30 décembre.

La remise des colis se fera le jeudi 5 janvier de 14h à 16h30 à la salle Jacques Aubert. Vous y serez accueillis par Aurélie Lodié, assistante sociale de la mairie, épaulée par Coralie Vaché, policière municipale. Cette distribution est ouverte à toutes et à tous, aucun justificatif ne sera demandé, la présence de chacun des membres de la famille ne sera pas nécessaire (une maman pourra retirer un colis pour elle, son conjoint et chacun de ses enfants). Soumises au secret professionnel, Aurélie Lodié et Coralie Vaché vous accueilleront en toute confidentialité, elles pourront en outre répondre à vos questions ou même vous donner un rendez-vous dans le domaine de leurs activités respectives.

Les colis restants seront transmis à la Croix-Rouge Française dans le cadre de l'opération « Pour un Noël lumineux et solidaire ».



## 501<sup>e</sup> RCC : la 2<sup>e</sup> compagnie parée à la projection

*Depuis début octobre, la 2<sup>e</sup> compagnie de chars est d'alerte dans le cadre de l'échelon national d'urgence rénové (ENU-R). Une responsabilité lourde et le devoir d'être prêts dès maintenant qui obligent les Rhinos.*

Depuis le retour de leur projection au Burkina Faso, les tankistes et les escouades enchaînent les entraînements. Objectif : être au rendez-vous d'un éventuel déclenchement de l'alerte dans un contexte de haute intensité et de retour de la guerre en Europe. Après une phase de « remise en char », grâce notamment aux simulateurs, le premier rendez-vous majeur fut un tir Niveau 7 sur le camp de Suippes. Rendez-vous honoré avec succès, tous les équipages étant validés opérationnels. À peine le temps de passer au quartier que les Rhinos repartaient pour une POM (préparation opérationnelle métier) sur le camp de manœuvre de Mourmelon. Défillements d'observation, rocades, jalonnements, combat double action... Sur leurs fières montures, les soldats ont travaillé les fondamentaux tactiques de la section de chars. Les sections ont également éprouvé leurs forces morales et leur rusticité, parachevant

cette phase intense de terrain par une marche nocturne d'aguerrissement et de cohésion.

Restent deux rendez-vous majeurs afin de parfaire les savoir-faire opérationnels de la compagnie. Tout d'abord le tir Niveau 6 pendant deux semaines à Canjuers (Var) avant de terminer la préparation opérationnelle par une rotation de trois semaines au CENTAC (centre d'entraînement au combat) de Mailly-le-Camp (Aube). D'ores-et-déjà, les Rhinos sont prêts à l'engagement majeur : partir dès maintenant, être projetés sur n'importe quel théâtre, dans n'importe quelle région.



## CAPCIA-51<sup>e</sup> RI : des lycéens sparnaciens découvrent le régiment

*Le 21 octobre dernier, les élèves de la classe de défense et de sécurité globale (CDSG) du lycée Stéphane Hessel d'Épernay ont été accueillis au CAPCIA-51<sup>e</sup> RI pour la toute première activité de leur année scolaire. Après une cérémonie toute particulière, les lycéens ont découvert le régiment et ses spécificités.*

La matinée a en effet débuté par la cérémonie des couleurs au cours de laquelle leur professeur, M. Thibaut, capitaine de réserve, a reçu la distinction de 1<sup>ère</sup> classe d'honneur du 51<sup>e</sup> régiment d'infanterie. Cette distinction honorifique lui a été remise au titre des travaux accomplis avec le centre depuis l'année dernière, tant dans le cadre de la CDSG que pour les travaux de mémoire et de solidarité pour lesquels il s'est investi avec la classe.

La cérémonie terminée, les élèves se sont dirigés en zone technique où ils ont pu bénéficier d'une présentation du régiment et de matériels. Plusieurs blindés du parc

d'entraînement étaient à leur disposition (GRIFFON, VBCI, AMX10RCR, VAB) ainsi qu'un stand de la cellule entraînement instruction. Sur ce dernier, les lycéens ont pu découvrir l'armement individuel, le matériel de protection et de secourisme du soldat, ainsi qu'un panel de munitions, de mines et d'engins explosifs improvisés tels que rencontrés en opération. L'activité a été suivie de la présentation d'une ration de combat. Pour les prochaines activités de la CDSG, le CAPCIA-51<sup>e</sup> RI donnera rendez-vous aux élèves directement sur le camp.



# NOUVEAUTÉ

## La presse quotidienne mise gratuitement à disposition

À compter du mois de janvier, la médiathèque proposera de nouveaux médias à consulter, à savoir quatre titres issus de la presse quotidienne. Du mardi au samedi, durant les horaires d'ouverture habituels, ces quatre journaux seront gratuitement mis à disposition du public au sein de la cafétéria.

### Répondre à la demande

« Lieu où sont consultables des données rassemblées sur des supports variés, correspondant aux différents médias » telle est la définition d'une médiathèque si l'on effectue une recherche dans un dictionnaire. En plus de plusieurs milliers d'ouvrages (romans, documentaires, bandes-dessinées, etc.), notre médiathèque propose également des CD, DVD ou encore des jeux de société.

Pour compléter ce panel de médias, et afin de répondre à la demande des habitués, nous avons choisi de mettre – dès le mois de janvier – quatre journaux quotidiens à disposition du public. De manière totalement gratuite, les usagers de la médiathèque pourront ainsi consulter un quotidien régional, à savoir L'Union, ainsi que trois titres nationaux que sont Le Figaro, Le Monde et L'Équipe.

Pour cela, rendez-vous à la cafétéria de la médiathèque où il est possible d'agrémenter sa lecture d'une boisson (café, thé, chocolat, jus de fruit, diabolo, sirop à l'eau, etc.).



# MÉDIATHÈQUE

- Du mardi au vendredi : 9h30 - 12h / 14h - 17h30
- Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

Renseignements : 03.26.66.57.07



Samedi  
17  
décembre

**Cirque, jongle, magie « Les lumières de Noël » par la Cie Cirkonférence**  
14h30 : Le Père-Noël vous a invité dans son atelier mais le responsable en chef des lutins n'est pas au courant de votre venue. Il doit de toute urgence terminer la décoration de l'atelier avant l'arrivée du Père-Noël. Aussi, le lutin est surpris du nombre impressionnant de retours de jouets défectueux et se retrouve submergé de travail. **Gratuit. Sur inscription.**



Samedi  
28  
janvier

**Journée Bien-être :**  
10h : Atelier personnalisation de bougies (**Dès 12 ans, sur inscription**)  
14h : Viens réaliser ton marque-page en tissu personnalisé !  
15h : Conte zen suivi d'une activité (**6-10 ans, sur inscription**)



Samedi  
25  
février

**Boutchou et le grand ours blanc de la Touk Touk Compagnie.**  
15h : Partez en voyage avec Boutchou le grand ours blanc qui cherche la banquise et qui va pouvoir compter sur de nombreux amis pour y arriver ! Un conte promenade pour les tout-petits. (**Dès 6 mois, sur inscription**)



## NOUVEAUTÉS

- *Alerte rouge* de Domee Shi (DVD)
- *L'école de la vie* de Kendji Girac (CD)
- *La constance du prédateur* de Maxime Chattam (Policier)



## COUP DE



- Regarde c'est Noël* de Emiri Hayashi (Album)
- La vengeance des étoiles* de Tara Sim (Roman ado)
- Chaque serment que tu brises* de Peter Swanson (Roman)



## TOUS À LA CAFÉTÉRIA !

Envie de passer un moment agréable ? Venez profiter de la cafétéria de la médiathèque ! En famille ou entre amis vous pourrez y savourer des boissons chaudes et fraîches dans un cadre sympathique. Vous pourrez aussi profiter de la ludothèque pour découvrir de nouveaux jeux et même dénicher de petits trésors dans la vente de livres permanente ! Tous les livres retirés des collections vous sont proposés au prix de 1 €, de quoi vous faire plaisir à moindre coût.

## VIENS JOUER À LA SWITCH !

Une console Nintendo Switch est accessible librement les mercredis après-midi de 14h à 17h et les après-midis en semaine pendant les vacances scolaires.



## BÉBÉS LECTEURS

Samedis 7 janvier, 4 février, 4 mars  
Sur réservation  
À 10h - 0/2 ans

## L'HEURE DU CONTE

Mercredi matin  
Sans inscription  
À 10h30  
2/6 ans

## INSTANTS MUSICAUX DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Samedis 10 décembre et 11 février  
Entrée libre

## LUDO ÇA ME DIT !

Samedis 21 janvier, 18 février, 18 mars  
Sans inscription  
De 14h à 17h - À partir de 3 ans

# ANIMATION

## La Route de Noël approche

C'est LE rendez-vous incontournable en fin d'année dans notre commune : la Route de Noël ! Notez dès à présent la date dans vos agendas : cette année, l'évènement est fixé au vendredi 9 décembre, de 17 à 21 heures. Au programme, nous retrouverons bien évidemment les stands du marché de Noël, mais aussi une multitude d'animations.

**La Route de Noël** Vendredi 9 décembre de 17h à 21h  
Mourmelon-le-Grand Parking de la mairie

Fromages \*- Spécialités de brebis \*- Miel \*- Vin chaud  
Confiseries - Boucherie - Spécialités polynésiennes  
Pain d'épices \*- Cosmétiques - Bijoux - Déco de Noël  
Lentillons de Champagne \*- Glaces - Idées cadeaux  
Bière - Chocolats - Churros - Chalets des écoles  
Confitures \*- Charcuterie \* Restauration...

Maquillage  
Père-Noël  
Jeux en bois  
Contes de Noël  
Atelier bricolage  
Tourneur sur bois  
Sculpteur de ballons  
Musique  
Spectacle  
Concert de Noël à l'église

\* Dégustations gratuites

GrandEst MOURMELON LE GRAND

### Pour les petits...

Avec près d'une cinquantaine de stands et animations, la municipalité a à cœur de contenter à la fois les enfants, mais aussi les « grands enfants » que nous sommes toutes et tous à l'approche des fêtes de fin d'année.

Du côté des animations, les enfants retrouveront un stand photos avec le Père-Noël et son Lutin, un stand de maquillage, un sculpteur de ballons, un atelier de créations décors, des jeux anciens en bois (grâce à l'association Jaludibois), des petits spectacles (avec les Apér'histoires, des contes de Noël mêlant humour et gourmandise, par la compagnie du Théâtre Dest), une déambulation, etc.

### ... et les grands !

Pour les plus grands, les stands du marché de Noël accueilleront des artisans qui proposeront des dégustations mais aussi mille-et-une idées cadeaux pour les fêtes de fin d'année ! Il y en aura, comme tous les ans, pour tous les goûts : vin chaud, miel, chocolats, fromages, charcuterie, farines, produits polonais, pâtés en croûte, épicerie italienne, bières artisanales, bijoux, objets personnalisés, bougies, maroquinerie, décoration, etc.

En parallèle, l'antenne mourmelonnaise du Secours Catholique accueillera les visiteurs devant son local (3 rue du maréchal Joffre) pour des animations et ventes de gâteaux et un concert conjoint entre plusieurs associations locales (les Amis de l'orgue, la Chorale de l'aigle d'or et l'École intercommunale de musique) sera organisé en l'église Saint-Laurent à 20h30.

### Un emplacement idéal



Le lieu n'a pas changé. Pour la sixième année consécutive, la manifestation se déroulera sur le parking du pôle public, mais aussi dans la rue du maréchal Joffre ainsi qu'à l'intérieur de la mairie et de la médiathèque. Un emplacement sécurisé qui plaît tant aux visiteurs qu'aux exposants pour, justement, son aspect plus concentré et finalement plus proche d'un marché de Noël.

Nous vous attendons donc nombreuses et nombreux, petits et grands, de Mourmelon et d'ailleurs, afin de partager une agréable soirée placée sous le signe de la convivialité !





# ÉCONOMIE LOCALE

## Zoom sur les nouveaux commerces et services

Comme dans le précédent numéro de Synthèse, nous vous invitons à découvrir d'autres nouveautés du côté des commerces mourmelonnois...

### Drink Market (49 rue du général Gouraud)

C'est le 2 septembre dernier que Julien Pérignon a ouvert Drink Market dans les locaux situés à l'angle des rues du général Gouraud et des Tournières. Ce tout nouveau commerce, antenne d'une enseigne installée depuis plusieurs années à Saint-Quentin (Aisne), propose à la vente un beau panel de vins, rhums, whiskys et spiritueux en tous genres ainsi que de champagnes et de bières. L'enseigne propose également des ateliers de dégustations pour les événements (mariages, anniversaires, etc.) ainsi que des soirées dégustation à thème, la location de pompes à bières ou encore un large choix de coffrets cadeaux. À la question « Pourquoi avoir choisi Mourmelon pour cette deuxième implantation ? », Julien Pérignon répond sans détour : « Mourmelon une ville dynamique, pleine de charme, et les Mourmelonnois sont comme le bon vin, généreux ! ».

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération.

Horaires : du mardi au samedi, de 10h à 12h30 et de 14h à 19h / Téléphone : 03.26.65.79.51



### L'Office Notarial (70 rue du général Gouraud)

Changement d'adresse pour l'Office Notarial du Levant. Maître Alexandra Voirmesson et Maître Christophe Lardenois (successeurs de Maître Frédéric Chépy, parti en retraite en début d'année) vous accueillent depuis le 1<sup>er</sup> décembre dans l'ancienne « Ferme Haulin ». Cette bâtisse datant de la fin du 19<sup>e</sup> siècle, bien connue des Mourmelonnois, a été entièrement réhabilitée au bout d'un an de travaux.

Horaires : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h (17h le vendredi) / Téléphone : 03.26.66.11.39

# L'Agglo à la une



## Festivités de Noël : les temps forts de Châlons

Bienvenue au Marché de Noël, avec ses produits gastronomiques, gourmandises et objets d'art du 2 au 31 décembre ! L'exposition sur les Super Héros ravira petits et grands à l'Hôtel de Ville. A voir du lundi au jeudi de 14h à 18h et du vendredi au dimanche de 14h à 19h. Le village "Titanos" ouvrira ses portes dès le 14 décembre pour un savoureux mélange de fête foraine et de cirque ! Prenez place dans l'Imperial Trans Kairos (version originale d'un train touristique) pour parcourir les rues, montez à bord d'une remorque-atelier mobile ou admirez la ville depuis une roue foraine.

**Village Titanos, place de la République : billetterie sur place :  
2,5 € le ticket, 4 € les deux et 1,5 € les mercredis**

### ET AUSSI...



### Le tri se simplifie !

Pour maintenir un service public de qualité, harmonisé au sein de son territoire, et répondre aux nouvelles mesures réglementaires, sans augmenter le taux de la Taxe d'enlèvement des ordures ménagères, Châlons Agglo mettra en place des nouveautés dès le 1<sup>er</sup> janvier. Il sera possible de trier tous les emballages ménagers : bouteilles et flacons en plastique, emballages en carton, en acier, en aluminium, briques alimentaires, barquettes, pots de yaourt, suremballages de bouteilles, gourdes de compote, film du beurre, etc. Cette collecte intégrera aussi en mélange les papiers, les journaux et les magazines. Les foyers seront progressivement équipés d'un bac jaune au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2023. En attendant, l'utilisation du sac jaune est maintenue.

**+ d'infos : [chalonsenchampagne.fr](http://chalonsenchampagne.fr)**

### La fête de la Yule, vous connaissez ?

Le dimanche 18 décembre, Châlons Agglo vous invite à découvrir la véritable histoire de Noël lors de la fête de Yule du Solstice de l'hiver. Rendez-vous en famille au Domaine de Coolus ! Au programme : fabrication de couronnes de yule, initiation aux tambours chamaniques et à la poterie, Disco'Soupe, baptême en kart avec chiens de traîneau, techniques de survie douce en pleine nature. Concert celtique de harpe et maquillage pour enfants. Vente et dégustation de produits du terroir. Restauration et buvette autour du feu de camp. Spectacle pyrotechnique. Etc.

**De 10 h à 21 h. Entrée libre et animations gratuites. Prévoir des chaussures et des vêtements adaptés.**

**Programme complet : [chalons-agglo.fr](http://chalons-agglo.fr)**

Vendredi  
**9**  
décembre  
17h

## LA ROUTE DE NOËL

Parking de la mairie - rue Joffre  
Marché de Noël, Père-Noël, spectacles, animations, maquillage, sculpteur de ballons, jeux en bois, bricolage de Noël, dégustations gratuites, restauration...



Mardi  
**13**  
décembre  
14h30 / 20h

## CINÉMARDIS - « HARRY POTTER À L'ÉCOLE DES SORCIERS »

Auditorium de la mairie  
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h  
Sans réservation



Jeudi  
**22**  
décembre  
14h30

## À L'AFFICHE ! - « OPÉRATION PÈRE-NOËL »

Cinéma au centre culturel Napoléon III  
Tarifs : 6 euros / 3.5 euros pour les moins de 18 ans  
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros - Sans réservation



Jeudi  
**22**  
décembre  
20h

## À L'AFFICHE ! - « TICKET TO PARADISE »

Cinéma au centre culturel Napoléon III  
Tarifs : 6 euros / 3.5 euros pour les moins de 18 ans  
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros - Sans réservation



Mardi  
**10**  
janvier  
14h30 / 20h

## CINÉMARDIS - « A STAR IS BORN »

Auditorium de la mairie  
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h  
Sans réservation



Jeudi  
**19**  
janvier  
20h

## À L'AFFICHE ! - « AVATAR 2, LA VOIE DE L'EAU »

Cinéma au centre culturel Napoléon III  
Tarifs : 6 euros / 3.5 euros pour les moins de 18 ans  
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros - Sans réservation



Vendredi  
**27**  
janvier  
20h30

## SPECTACLE « VALÉRIE DAMIDOT S'EXPOSE »

Centre culturel Napoléon III  
Tarifs : 15 euros et 5 euros pour les moins de 12 ans  
Billetterie en ligne sur [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr) (paiement CB) ou guichet en mairie aux heures d'ouverture (paiement espèces ou chèque)



Mardi  
**14**  
février  
14h30 / 20h

## CINÉMARDIS - « PIERRE LAPIN 2 »

Auditorium de la mairie  
Gratuit - Entrée mairie à 14h30 et rue de l'église à 20h  
Sans réservation



Mardi  
**21**  
février  
20h

## SPECTACLE JEUNE PUBLIC « LA MÉCANIQUE DE L'ABSURDE »

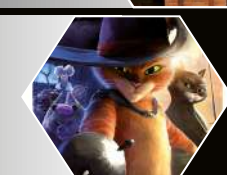
Centre culturel Napoléon III  
Tarifs : 8 euros et 2 euros pour les moins de 12 ans  
Billetterie en ligne sur [www.mourmelonlegrand.fr](http://www.mourmelonlegrand.fr) (paiement CB) ou guichet en mairie aux heures d'ouverture (paiement espèces ou chèque)



Jeudi  
**23**  
février  
14h30

## À L'AFFICHE ! - « LE CHAT POTTÉ 2, LA DERNIÈRE QUÊTE »

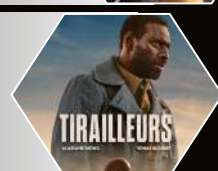
Cinéma au centre culturel Napoléon III  
Tarifs : 6 euros / 3.5 euros pour les moins de 18 ans  
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros - Sans réservation



Jeudi  
**23**  
février  
20h

## À L'AFFICHE ! - « TIRAILLEURS »

Cinéma au centre culturel Napoléon III  
Tarifs : 6 euros / 3.5 euros pour les moins de 18 ans  
Carte adhérent 5 places à 22.50 euros - Sans réservation



# VALÉRIE DAMIDOT S'EXPOSE

SEULE EN SCÈNE



Mise en scène  
Eric Théobald



**Vendredi 27 janvier**

**20h30 - Centre culturel  
MOURMELON-LE-GRAND**

15 euros et 5 euros (moins de 12 ans)  
Billetterie : [billetweb.fr](http://billetweb.fr)

